

# L'EPS instrumentalisée à des fins politiciennes : abject !

Le secrétariat national du SNEP FSU | (29 mars 2021)

Le 11 février 2021, dans un communiqué de presse, le ministre de l'Éducation nationale (EN), JM Blanquer, et la ministre déléguée en charge de la citoyenneté, M. Schiappa, interviennent dans le débat sur le « séparatisme religieux ». Alors que les piscines sont fermées pour les scolaires depuis près d'un mois (18/01) et sans disposer d'éléments concrets, les ministres communiquent sur « une augmentation des délivrances par des professionnels de santé de certificats prescrivant une contre-indication aux cours de natation chez des jeunes filles », le mettant en parallèle avec une « contestation d'enseignement au nom de convictions religieuses ».



## Quelle réalité ?

Les certificats médicaux d'inaptitude totale ou partielle (par ex. de natation), dont la justification interroge les praticiens que nous sommes, ne sont pas une nouveauté. Ils restent marginaux, ne concerne pas que les filles, ni les élèves ayant des convictions religieuses. Ils relèvent surtout de raisons culturelles et du rapport des élèves et familles aux pratiques sportives.

S'il y avait une augmentation de ces certificats mé-

dicaux pour la natation, les militant-es du SNEP FSU seraient informé-es, tant par leur pratique quotidienne que par le lien entretenu avec la profession. Le SNEP FSU a été auditionné le 18/2/21 par la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat et nous avons affirmé que nous n'avions pas connaissance de dossiers de ce type actuellement.

Quand des problèmes se présentent, le travail des équipes éducatives (chef d'établissement, équipe

EPS, infirmier-es...), fait de dialogue et d'efforts de convictions, remplit très souvent son rôle éducatif pour faire évoluer les représentations des jeunes concernés, voire de leur famille et de rappeler l'obligation scolaire. Ce travail pourrait d'ailleurs être appuyé par le développement de la médecine scolaire... quand en 2018 la moyenne nationale était de 1 médecin scolaire pour 12 572 élèves ! A une époque et dans certains établissements, le passage des élèves ayant une

« dispense » devant le médecin scolaire dissuadait de telles pratiques, tant pour les élèves que pour certains médecins ne voulant pas aller outre la volonté de leur patient.

En cas de difficulté et si des problèmes persistent, nous appelons les équipes à alerter l'administration et à nous contacter. Le SNEP FSU agit pour faire respecter l'obligation d'assiduité. La circulaire 2004-84 le rappelle « les convictions religieuses ne peuvent justifier un absentéisme sélectif par

exemple en éducation physique... ».

### **Subitement, l'Education Nationale se réveille sur l'enseignement de la natation pour tou-tes !**

A un moment où elle ne permet pas l'enseignement « en milieu couvert », et alors que le SNEP FSU alerte depuis des années et demande la construction de piscines permettant à chaque élève de pouvoir nager, l'EN semble s'intéresser à la natation ! En effet, suite à nos interpellations sur tout le territoire, l'EN (DASEN, Recteurs, Ministre) ne fait pas grand-chose de concret ! Pire, elle supprime des moyens horaires, pourtant essentiels pour la natation. Les dispositifs « 3 profs pour 2 classes » se réduisent suite aux suppressions de postes d'EPS orchestrées par le ministre.

### **« Communiquez, communiquez, il en restera toujours quelque chose... » !**

Le contexte dans lequel ce communiqué a été publié peut nous renseigner sur ses fins.

Début février 2021 :

- la loi « confortant le respect des valeurs de la République » (anciennement « loi séparatisme ») est en débat à l'Assemblée Nationale.

- F. Vidal annonce en grande pompe une en-

quête sur « l'islamo-gauchisme qui gangrène l'université française »

- « l'affaire de Trappes » éclate : un enseignant stigmatise une ville et un emballement médiatique a lieu avant toute vérification de ses affirmations qui s'avèreront inexactes.

- un débat G. Darmanin-M. Le Pen est organisé le 12/2. Le ministre de l'intérieur qualifiera M. Le Pen de « trop molle », puis il ira débattre avec E. Zemmour sur Paris Première...

Ce communiqué paraît dans cet agenda politique (et médiatique) qui semble construit de toute pièce à un moment où le gouvernement ne résout pas les problèmes de la crise et souhaite relancer ses réformes libérales (Hercule, privatisation de l'ONF, assurance chômage...). L'enchaînement des faits montre la volonté du pouvoir de décentrer le regard des problèmes du pays et de ses propres responsabilités dans la situation (masque, accès aux vaccins, tests ; développement de la précarité et des inégalités ; évasion fiscale ; fermetures d'usine alors que les grandes entreprises versent des dividendes et reçoivent de aides de l'État : CICE...). C'est une stratégie bien connue : profiter des colères pour les détourner vers des boucs-émissaires, qui

seraient responsables de tous les problèmes. En mettant en scène et reprenant les thèmes de l'extrême droite, le danger est énorme pour notre pays.

### **Le SNEP FSU indigné et défenseur de la laïcité !**

Le SNEP FSU s'indigne de ce communiqué et dénonce fermement l'instrumentalisation de notre discipline. Alors que JM Blanquer détruit l'Ecole publique et l'EPS, il utilise notre discipline pour distiller dans la société des idées nauséabondes.

Soyons clairs, s'il y avait un refus massif de suivre les cours d'EPS pour « cause religieuse », le SNEP FSU serait le premier à s'en offusquer et à œuvrer pour faire respecter la loi.

Le SNEP FSU agit au quotidien pour l'éducation, l'éveil des consciences et la laïcité. Il combat tous les intégrismes et obscurantismes. Par contre, la pente prise par le pouvoir qui vise à stigmatiser une partie de nos élèves et de leur famille est un danger. Le développement de la précarité, l'affaiblissement des services publics notamment dans les quartiers populaires et la stigmatisation par le pouvoir d'une partie de la population forment, entre autres, le terreau qui permet aux intégristes de prospérer. Pour les combattre, il ne faut pas fertiliser le ter-

reau sur lequel ils prospèrent mais l'éradiquer en renforçant notre République et faire vivre la devise « Liberté - Egalité - Fraternité » sur tout le territoire (Ecole, hôpitaux, police et renseignement, justice...).

Le SNEP FSU rappelle que la laïcité est une valeur incontournable pour notre République. La laïcité, c'est la séparation des églises et de l'État, le droit de croire ou de ne pas croire, et la liberté de culte tant que celle-ci ne trouble pas l'ordre public. Cette conquête sociale et politique, construite par les luttes d'idées qui trouvent largement leur source dans la philosophie des lumières, nécessite une vigilance et un travail permanent sous peine de régression, de disparition, voire de récupération.

Le SNEP FSU appelle les enseignant-es d'EPS à continuer leur travail de conviction et d'éducation pour permettre une EPS de qualité, le respect de la laïcité et du vivre-ensemble. Il appelle les enseignant-es d'EPS à nous alerter en cas de problèmes et à toujours rétablir la vérité pour ne pas laisser la médiatisation de « boules puantes » dénigrer notre enseignement, notre Ecole, ou nos élèves. L'EPS et notre République valent mieux que ça !